



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION**

COMPTE RENDU DU COMITE RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION (CRALIM) DE GUADELOUPE

Jeudi 3 décembre 2020

Le Comité Régional de l'Alimentation (CRALIM) s'est tenu en visioconférence le jeudi 3 décembre 2020, sous la présidence du Préfet de Région, M. Rochatte.

Ordre du jour

- 10h00 **Propos introductif**
M. le Préfet de Guadeloupe
- 10h20 **Le Programme National de l'Alimentation (PNA) et les actions financées en Guadeloupe en 2020**
DAAF
- 10h25 **Précarité et aide alimentaire - Actualités**
Banque Alimentaire de Guadeloupe (BAG)
Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS)
- 10h40 **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et France Relance :
quelles opportunités pour la Guadeloupe ?**
Qu'est-ce qu'un PAT ? (DAAF)
Témoignages de la CANGT et de la commune de Morne-à-l'Eau
Les financements proposés par le plan France Relance (DAAF)
Débat
- 11h35 **Points divers**
L'Appel à Projet Act'Alim
« Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer », les recommandations et conclusions de l'expertise scientifique collective (ARS)
- 12h15 **Conclusion**

Contact organisateur :

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Service de l'Alimentation
salim971@agriculture.gouv.fr

Propos introductif

M. le Préfet de Guadeloupe introduit la réunion en rappelant le rôle du CRALIM. Cette instance de concertation et de coordination, mise en place par la loi EGALIM de 2018, permet de décliner les actions du Programme National pour l'Alimentation (PNA) du Ministère chargé de l'agriculture au niveau régional. Elle permet également d'assurer un espace de dialogue au niveau local entre les acteurs de l'alimentation.

La dernière réunion du CRALIM s'est tenue le 24 mai 2019. Depuis lors, le contexte a évolué, en particulier du fait de la mise en place du plan de transformation agricole des Outre-mers, et plus récemment des actions à mener dans le cadre du plan gouvernemental France relance, élaboré en réponse à l'impact de la crise COVID. Mais les grandes lignes demeurent, notamment la volonté de l'État de développer l'autonomie alimentaire dans les territoires, avec des enjeux particuliers pour les territoires insulaires.

M. le Préfet souligne l'importance qu'il y a à animer le réseau d'acteurs et à pouvoir partager des informations, des bonnes pratiques et faire évoluer la réflexion commune sur le sujet de l'alimentation. L'intérêt de tels échanges étant aussi de permettre à l'administration de faire remonter les données au niveau national : en terme d'initiatives positives ou en terme de besoin d'évolution des dispositifs.

1. Le Programme National de l'Alimentation et les actions financées en région en 2020

Le Comité Régional de l'Alimentation a vocation à décliner le Programme National pour l'Alimentation (PNA) au niveau régional. Il convient de présenter ce qu'est la politique de l'alimentation, telle qu'elle est prévue par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) et telle qu'elle est menée sur le territoire Guadeloupéen.

Présentation des orientations du PNA (Amel MOUHIB , DAAF)

Le PNA, fortement interministériel et complémentaire du Programme National Nutrition Santé (PNNS) du Ministère des solidarités et de la santé, s'articule autour de trois axes majeurs :

- la justice sociale
- la lutte contre le gaspillage alimentaire
- l'éducation alimentaire.

L'ancrage territorial est scindé en deux outils d'intervention, réels leviers de mise en œuvre du PNA, que sont les Projets alimentaires territoriaux (PAT) et la restauration collective.

3 AXES THÉMATIQUES



2 AXES TRANSVERSAUX



Orientation du PNA 3, 2019-2023

Dans ce cadre , un certain nombre d'actions est financé chaque année par la DAAF.

En 2020, ce sont au total près de 65 000€ qui ont été versés à une dizaine d'acteurs locaux, associations, collectivités et structures d'aide alimentaire habilitées, pour la réalisation d'actions s'inscrivant au cœur des objectifs du PNA. Ont été réalisés, par exemple, des classes du goût en école primaire, des distributions de colis d'aide alimentaire, l'installation de structures d'aquaponie pour un collectif de résidents, des ateliers pédagogiques anti-gaspillage alimentaire valorisant des produits locaux de saison, une distribution de plants pour la mise en place de petits jardins créoles...

La DAAF souligne que l'**Appel à Projet National du PNA^{1*} 2020-2021** est lancé depuis le 01 décembre 2020.

Il s'agit d'une première session, destinée à favoriser l'émergence de PAT en finançant par exemple des opérations de diagnostic du système alimentaire ou de l'animation PAT. Cet AAP est ouvert jusqu'au 15 janvier 2021.

Une seconde session est prévue au mois de mars 2021.

1 <https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/France-Relance-un-nouvel-appel-a>

2. Précarité et aide alimentaire : actualités

Point d'actualités sur l'aide alimentaire en 2020 (Pascale PEPE , DJSCS)

L'aide alimentaire en 2020

Cette année, la crise sanitaire a mis en avant l'importance de l'aide alimentaire. Le soutien de l'État à cette activité s'est traduit par une **augmentation de l'enveloppe « aide alimentaire »** de la DJSCS, portée de 265 000€ à 914 000€. 378 000€ ont également été distribués par le biais de chèques services.

Alors que, traditionnellement, la plus grande partie de cette enveloppe finance des frais de fonctionnement de structures d'aide alimentaire agréées, la part allouée à l'achat de denrées s'est accrue en 2020. On constate un **volume de denrées distribuées en très forte augmentation** sur cette période.

Par ailleurs, du fait de la crise, le réseau d'aide alimentaire est élargi et le nombre de structures distributrices est en hausse. En effet, dans le cadre de conventions spécifiques, de mai à septembre, puis à nouveau de septembre au 31 décembre 2020, des associations non habilitées ont exceptionnellement pu distribuer des denrées.

La création d'un comité National et d'un comité régional de lutte contre la précarité alimentaire

Étant donné le contexte, le 8 septembre 2020 a été créé un **comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire**. Son objectif est de :

- créer un espace de dialogue durable entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire ;
- dresser un état des lieux partagé ;
- assurer un retour d'expérience de la crise Covid-19 ;
- structurer durablement la coordination des acteurs concernés par cette thématique.

Au niveau régional, un **comité de lutte contre la précarité alimentaire a été créé le 18 novembre 2020**. En plus des objectifs nationaux, ce comité vise également à :

- mieux connaître les acteurs de la distribution sur le terrain ;
- être un levier afin de faciliter le fonctionnement des structures et pallier à leurs difficultés.

Les opérations devront avoir pour but de développer une aide alimentaire soucieuse de l'autonomie des personnes, de l'environnement et de la qualité de l'alimentation. Une réunion mensuelle de ce comité est prévue.

L'habilitation des structures d'aide alimentaire

La DJSCS rappelle la nécessité de l'habilitation des structures d'aide alimentaire, fixée par l'Article L.266-2 du code de l'Action Sociale et des Famille (CASF). En effet « seules les personnes morales de droit public ou des personnes morales de droit privé habilitées par l'autorité administrative peuvent recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire».

→ *personne morale de droit public = Union européenne, État, collectivités territoriales, établissements publics...*

→ *contribution publique = aide en numéraire ou en nature (mise à disposition de locaux...)*

→ *mise en œuvre de l'aide alimentaire = achat de denrées, coûts de fonctionnement ou d'investissement (ex : véhicule, banque réfrigérée).*

Une campagne d'habilitation, pilotée par la DJSCS, sera prochainement ouverte (premier trimestre 2021). Lors de cet appel à projet, une attention particulière est portée sur la pertinence en terme de couverture du territoire, du respect des bonnes pratiques en terme d'hygiène, de mise à disposition des denrées, du stockage, etc.

3. Les Projets Alimentaires Territoriaux et France Relance : quelles opportunités pour la Guadeloupe ?

Ce sujet, central lors de ce CRALIM, s'inscrit dans le cadre :

- d'une dynamique locale en plein essor autour des PAT :
 - en 2020 un premier PAT a été reconnu en Guadeloupe par le Ministère de l'Agriculture. Il s'agit du PAT porté par la Communauté d'Agglomérations du Nord Grande Terre (CANGT), lauréate de l'appel à projets national du PNA en 2020 pour son projet « Partage-LizinSantral » ;
 - des initiatives sont en cours à Morne-à-l'eau, à Cap'Excellence, à Baie-Mahault...
- d'une volonté de soutien national à l'émergence et au soutien des PAT au travers du plan France Relance, et d'une mesure plus spécifique, la mesure 13, qui constitue une opportunité à saisir pour les projets en cours ou potentiels

Qu'est-ce qu'un PAT ? (Amel MOUHIB, DAAF)

Prévu dans la loi Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt en 2014 et formalisé par la loi Egalim en 2018, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) est un outil pour accompagner les acteurs du territoire dans la **transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus durables**.

La mise en œuvre d'un PAT répond à des enjeux :

- **économiques** : structuration des filières et mise en adéquation de l'offre avec la demande locale, développement des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, création d'emplois... ;
- **environnementaux** : développement des circuits courts, valorisation d'un mode de production agroécologique ;
- **sanitaires, sociaux et culturels** : projet collectif regroupant tous les acteurs d'un territoire et contribuant à l'identité, la culture et la valorisation des terroirs.

PAT : UNE MÉTHODOLOGIE EN 3 ÉTAPES

1/ Diagnostic partagé du système alimentaire du territoire

- identifier les **acteurs** du territoire
- mieux comprendre les **dynamiques** en place
- identifier les **problématiques** locales

2/ Cadrage stratégique et opérationnel co-porté par les acteurs du territoire

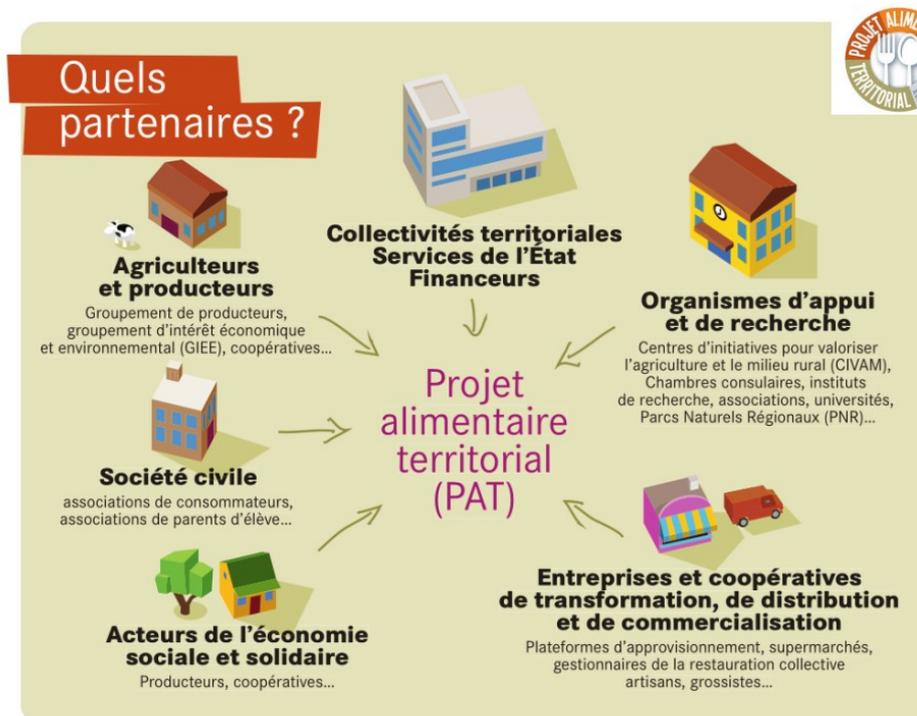
- « vers quel modèle de système alimentaire avons-nous envie de nous orienter ? »
- réaliser un **plan d'action contractuel**

3/ Stimuler la réalisation de projets multi-acteurs et multi-sectoriels

A l'échelle du territoire cible, il s'agira donc d'avoir un PAT :

- avec un **ancrage territorial** fort permettant une bonne adaptation aux problématiques locales ;

- multi-partenarial : collaboration de différents acteurs à différentes échelles dans une **démarche participative, coconstruite**. Importance de l'instance de gouvernance du PAT mise en place ;
- **transversal** : le Pat doit favoriser une approche multi-dimensionnelle et davantage intégrée des différents enjeux de l'alimentation.



Au regard des multiples champs d'action couverts et de la diversité des acteurs impliqués, le financement des PAT peut-être complexe. Les PAT peuvent mobiliser des fonds publics ou privés. Ils peuvent également générer leurs propres ressources. Les appels à projets du PNA, les crédits des collectivités, du FEADER (en particulier initiatives LEADER) ou du FEDER sont des sources de financement complémentaire possibles.

1/ Accompagnement technique :

- Réseaux : RnPAT/Terres en villes, IUFN, Régions de France
- Services déconcentrés des ministères (DAAF, DEAL)
- Recherche et enseignement : INRA - CIRAD - Université des Antilles

2/ Sources de financement

- Appel à projets annuel du Programme National pour l'Alimentation (à paraître en décembre 2020)
- Programmes européens (LEADER, FEADER), Région
- Volets PAT du plan France Relance (*présenté ci-après*)
- autres sources de financement privées ou publiques

Témoignage : «LizinSantral », préfiguration et mise en œuvre du 1^{er} PAT labellisé en Guadeloupe, (Yannick BOC, CANGT)

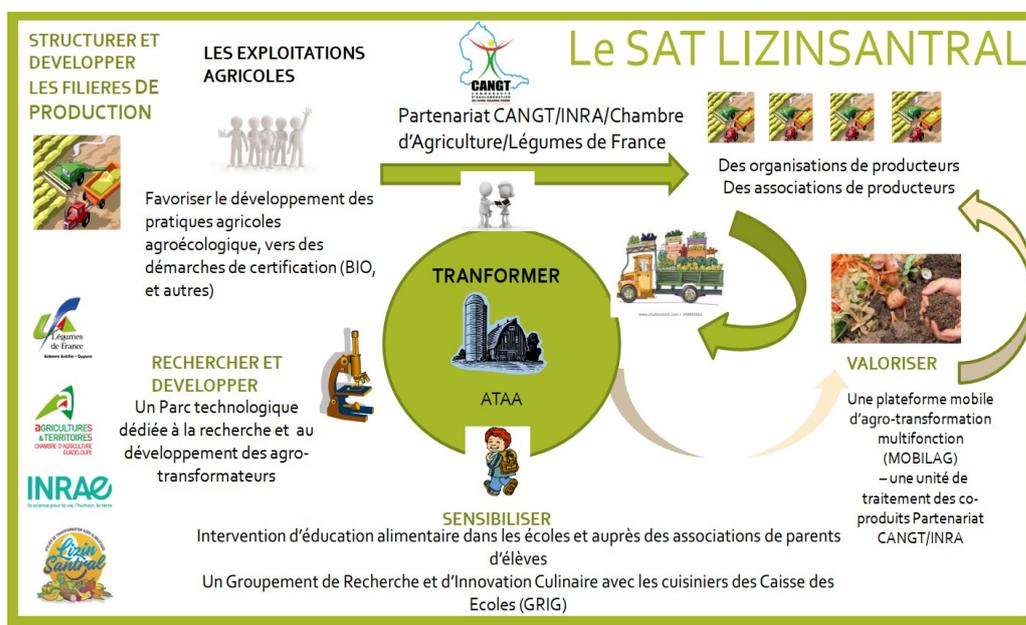
Lauréat de l'appel à projet du Programme National de l'Alimentation en 2020, le projet « Partage – Lizin Santral » porté par la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) est le premier PAT reconnu sur le territoire.

Au regard du diagnostic territorial effectué par le Nord Grande-Terre, un certain nombre d'éléments de contexte, et en particulier le caractère rural du territoire, ont déterminé l'orientation politique prise par la CANGT en matière d'alimentation.

La CANGT concentre en effet près de 40 % de la Surface Agricole Utilisable (SAU) de Guadeloupe, près d'un tiers des exploitations agricoles et deux tiers des groupements fonciers agricoles. 9,4 % des emplois du Nord Grande-Terre se situent dans le secteur agricole, soit deux fois plus que la moyenne régionale.

C'est donc forte de ce caractère rural, réel atout agricole, que la CANGT a décidé d'orienter ce territoire vers l'agro-économie. Pour cela, l'Atelier de Transformation Agro-Alimentaire (ATAA) est en cours de création. Cet outil structurant vise à transformer des produits locaux en produits prêts à cuire et à être utilisés pour alimenter la restauration scolaire des 5 communes du Nord Grande-Terre.

Autour de cet outil, des dynamiques de partenariats et de projets se sont progressivement mises en place, s'articulant au sein du Système Alimentaire Territorialisé (SAT) de Lizin Santral. Ce système, global, prend en considération l'amont (ex : accompagnement à la structuration des filières agricoles) et l'aval, avec par exemple la mise en place du Groupe de Recherche et d'Innovation Culinaire (GRIC) composé de cuisiniers, des caisses des écoles, d'un nutritionniste, de la chambre d'agriculture, de l'INRAE et qui vise à innover des recettes plus appétentes et respectueuses de la réglementation en terme de fréquence et d'équilibre nutritionnel.



Objectifs recherchés :

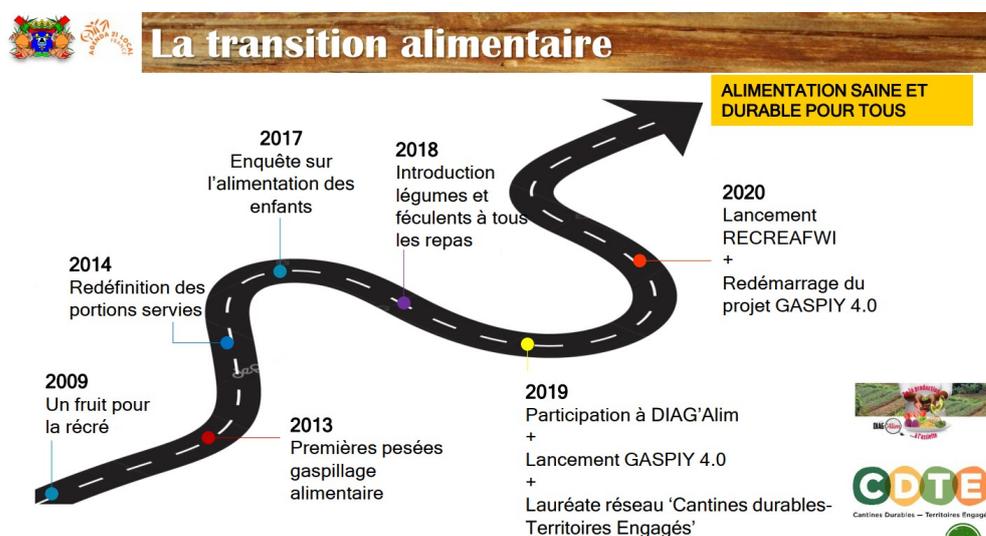
- mieux formaliser et préciser la stratégie alimentaire de la CANGT ;
- favoriser l'organisation de la production agricole et de l'agro-transformation au Nord Grande-Terre ;
- créer des espaces d'échanges entre les acteurs et usagers du système alimentaire ;
- renforcer l'ancrage territorial des modes alimentaires par une alimentation locale, de qualité et de proximité à l'ensemble des pensionnaires des cantines du territoire ;
- favoriser la réduction du gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires, conformément à une démarche de cantine responsable ;
- favoriser l'innovation auprès de porteurs de projet du territoire ;
- garantir l'accès à une alimentation saine à tous.

Planning du PAT : moyens et gouvernance



Témoignage : Morne-à-l'eau, vers une alimentation durable inclusive (Dany MEYNARD, Morne à-l'eau)

Territoire de biodiversité, la commune de Morne-à-l'eau, située en Nord Grande-Terre, témoigne d'un engagement pour le développement durable. Lauréat en 2019 du réseau Cantines Durables - Territoires Engagés, le cheminement vers la transition alimentaire a été entamé dès 2009 en partie par le biais de la caisse des écoles.



En accord avec les axes du PNA, un certain nombre d'actions sont menées par la commune :

→ **Menu végétarien** : depuis 2018, il a progressivement été introduit dans les cantines, jusqu'à la mise en place de ce menu chaque mardi. Il fait aujourd'hui parti des habitudes de toute la communauté scolaire, « le mardi c'est végétarien à Morne-à-l'eau ».

→ **Valorisation de la production locale** : un effort particulier a été décidé afin d'orienter l'approvisionnement vers des produits locaux. En 4 ans, de 2016 à 2019, leur poids est passé de 5 à 12 tonnes/an.

→ **Le programme « Récré à Fwi »** : face à la composition déséquilibrée et trop calorique des collations matinales apportées à l'école par les enfants, souvent trop grasses et/ou trop sucrées, la ville de Morne-à-l'eau a décidé de mettre en place son propre programme de distribution de fruits, locaux et de saison : « récré à fwi ». Cette opération a lieu deux fois par semaine, les mardis et jeudis, à la récréation du matin. Elle est destinée à tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune.

La distribution de fruits s'accompagne d'ateliers itinérants de sensibilisation : dans le cadre d'un partenariat avec la commune, l'Iguafthor réalise une animation mensuelle, chaque mois dans une école différente de la commune.

→ **Lutte contre le gaspillage alimentaire, le programme « Gaspiy 4.0 »** : Ce programme utilise la pédagogie de l'éducation au goût pour réduire le gaspillage alimentaire, en impliquant l'ensemble de la communauté scolaire depuis la production à la distribution, en passant par les familles.



Vers un PAT... le réseau Cantines Durables - Territoires Engagés

En 2019, la candidature de la ville de Morne-à-l'eau, ainsi que celle de 9 autres villes de métropole, est retenue pour participer au réseau Cantines Durable – Territoires Engagés (CDTE). Morne-à-l'eau bénéficie donc de deux ans d'accompagnement, par la ville de Mouans-Sartoux, pour mettre en place son Projet Alimentaire Territorial.

Cheffe de file de ce réseau, la ville de Mouans-Sartoux est pionnière dans le domaine de la restauration scolaire durable et locale et est reconnue en France pour son PAT innovant. Parmi les actions mises en place, une régie municipale agricole permet d'alimenter les trois cuisines de la commune, soit près de 1000 repas servis par jour. Depuis 2012, ces cantines sont approvisionnées pour 100 % en produits biologiques. En parallèle, afin de compenser une partie du coût de ces produits de qualité, un travail important de réduction du gaspillage alimentaire dans les écoles a été réalisé.

L'accompagnement par le réseau CDTE est basé sur une méthode de transfert tenant compte des particularités du territoire. Aussi, au terme de ces deux années, la commune de Morne-à-l'eau sera elle-même amenée à essaimer ses pratiques et son expérience en Guadeloupe.

« *Morne-à-l'eau doit être sur les rails du développement durable, économique, social et culturel pour un futur harmonieux* ».

Échanges

- **Janmari FLOWER, représentant de l'association de défense des consommateurs CLCV**, revient sur les objectifs de la politique de l'alimentation. Il lui paraît souhaitable d'inverser les priorités : il n'y aura pas d'alimentation si le climat dérive au-delà de nos capacités d'adaptation et si l'agriculture, et d'une manière plus globale les systèmes alimentaires, ne réduisent pas au maximum leur impact sur l'environnement.

D'autre part, M. FLOWER félicite la ville de Morne-à-l'eau pour sa démarche et la questionne sur ce qui est prévu en matière de résilience alimentaire du territoire, au niveau communal et au niveau de l'agglomération. Il souligne qu'une association « SOS Maires.org » existe et propose des actions sur la résilience alimentaire, facteur essentiel à prendre en compte face aux risques à venir, en particuliers étant donnés nos systèmes insulaires.

- **Mme MEYNARD, responsable qualité à la caisse des écoles de Morne-à-l'eau**, indique que la stratégie pour faire face à cette question est en cours de construction avec la nouvelle équipe municipale. Dans le cadre de son PAT, la ville mène un travail sur la notion de réduction de son impact sur l'environnement du système alimentaire.
- **Au niveau de la communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre, Mme BOC** souligne le travail mené avec un prestataire, aidant à la structuration de la profession agricole tout en tenant compte de cette orientation vers une agriculture agroécologique et de préférence labellisée - pourquoi pas BIO. Il s'agit d'une stratégie globale alliant le besoin de protéger l'environnement et celui de nourrir la population. Ce travail s'inscrit également dans le cadre des obligations de la loi EGALIM en termes d'approvisionnement en quantité et en qualité des cantines scolaires et sera consolidé dans le cadre de l'élaboration du PAT.
- **M. SHITALOU, représentant de l'Iguavie, Interprofession de la Viande et de l'élevage**, rappelle que les filières sont organisées mais que le poids des produits carnés locaux dans la consommation des Guadeloupéens reste faible (le taux de couverture de la consommation locale par la production est d'environ 30%).

Selon lui, ce n'est pas la production qui pose problème, mais l'absence de débouchés pour certains produits guadeloupéens sur le marché local. La concurrence des produits importés est un facteur d'explication important. M.SHITALOU espère qu'un projet d'étude lancé au niveau de l'ODEADOM sur les produits de dégagement, vendus à un prix inférieur au coût de production, pourra aboutir.

Il illustre ses propos avec l'exemple du poulet : en Guadeloupe, ce sont en moyenne 1300 tonnes de poulet qui sont consommées chaque année, dont 1200 tonnes sont importées, dont la qualité est médiocre. Parmi les 100 tonnes produites sur le territoire, la part d'informel est importante puisque seules 400 tonnes passent par un abattoir.

M. SHITALOU souligne donc l'importance d'avancer face au problème de l'approvisionnement du marché en permettant à la production locale de se vendre. D'autre part, le poids de la restauration scolaire reste très faible du fait de délais de paiement extrêmement longs.

- **Mme SAINT-CIREL, rappelle que le Conseil Régional** a fixé un cap clair sur la transition agricole et va porter de manière forte les enjeux santé et alimentation à travers l'amplification des quantités produites sur le territoire. Les objectifs majeurs en terme de qualité et de durabilité de la production sont portés par le « plan de transition agroécologique » et une attention particulière est également portée sur augmentation de la valeur ajoutée locale via l'agrotransformation.

La CANGT a le soutien du Conseil Régional dans la construction de l'usine, la sensibilisation auprès des scolaires et pour la valorisation des co-produits de LizinSantral.

- **Mme GUILLAUME, inspectrice Sciences de la Vie et de la Terre pour le Rectorat**, félicite les 2 intervenantes au titre des programmes présentés. Dans le cadre de sa mission qui est d'accompagner les enseignants à l'éducation à la santé, il y a l'idée de mettre en œuvre une éducation nutritionnelle, et les deux projets s'inscrivent pleinement dans cette logique. Il faut s'ancrer dans l'environnement proche de l'élève et des projets pédagogiques doivent se faire aussi dans les collèges et les lycées.

Les deux intervenantes pensent-elles que le Rectorat puisse apporter sa contribution afin d'atteindre ces objectifs ? Peut-on articuler le travail fait sur le terrain par le Rectorat avec le travail présenté ?

- **Mme BOC** remercie Mme SAINT-CIREL d'avoir rappelé l'accompagnement fort de la Région.
Sur la possibilité de traduire des programmes de l'éducation alimentaire auprès des enseignements du second degré, la CANGT indique qu'il a été décidé d'axer les premières étapes sur le public du premier degré en raison des domaines de compétences propres aux communes. Mais il est aussi prévu de créer des outils de communication avec des spots et des plaquettes. La porte est ouverte pour établir et composer des programmes adressés à un public élargi et les mettre en œuvre.
- **La commune de Morne-à-l'eau**, tout comme pour la CANGT, a dans un premier temps et selon son domaine de compétence, expérimenté le projet Gaspiy 4.0 sur le premier degré, mais est disposée à aller plus loin, notamment avec certains projets déjà en cours (jardins partagés, ateliers cuisines...). Un contact est donc à prévoir avec Rectorat pour mettre en place ces programmes.

Présentation des financements du plan France Relance (Sylvain VEDEL Directeur de la DAAF)

Le plan France Relance, actualité économique principale en cette fin d'année 2020, présente des opportunités pour les porteurs de projets s'inscrivant dans le cadre qui vient d'être exposé. Pour cette première présentation des grandes lignes liées à des enjeux de développement des dynamiques sur les systèmes alimentaires, notamment les PAT, il convient de préciser que certains éléments relatifs au plan de relance sont en cours d'arbitrage.

L'enveloppe du plan France Relance dédiée à la transition agricole, alimentation et forêt est dotée d'1,2 milliard d'euros, répartis entre trois priorités :

- La reconquête de la souveraineté alimentaire ;
- La transition agroécologique : accompagner le monde agricole dans les évolutions dans les modes de production pour une alimentation durable, locale et saine ;
- L'accompagnement au changement climatique et plus particulièrement dans la gestion des aléas climatiques.

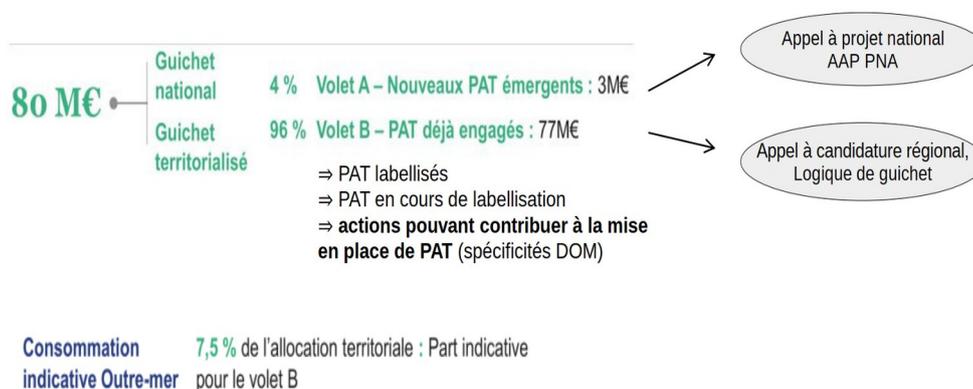
Ces mesures seront mises en place en 2021, la question du calendrier est donc importante puisque la majorité des crédits qui seront mobilisés devront l'être sur l'année. Il s'agit donc de pouvoir soutenir et concrétiser des dynamiques en cours et qui seraient déjà assez avancées.

Parmi toutes les mesures prévues, certaines ont plus particulièrement trait à l'alimentation :

- **Mesure 1 - Plan « protéines végétales »** : une aide pour accompagner la production et la transformation pour alimentation animale et humaine. Il s'agit d'un appel à projet ouvert depuis le 2 décembre 2020 disponible sur le site de France Agrimer.
- **Mesure 11 - Initiative « agriculture urbaine et jardins partagés »** : 30 millions d'euros au niveau national, une partie sera gérée par l'ANRU (10 m€) tandis qu'une seconde partie est territorialisée (20 m€). La Guadeloupe dispose donc d'une enveloppe spécifique pour accompagner le

développement de ce type d'initiatives, un appel à candidature, émis par la DAAF, est à paraître d'ici fin janvier 2021.

- **Mesure 12 - Alimentation locale et solidaire** : 30 millions d'euros au niveau national. Là aussi une enveloppe est territorialisée. Un appel à candidature, émis par la DAAF, est également à paraître d'ici fin janvier 2021. Cet outil doit permettre d'accompagner ou de relancer des dynamiques autour de l'aide alimentaire, de soutenir le développement d'initiatives collectives en faveur de la commercialisation en circuits courts.
- **Mesure 14 - Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes** : 50 millions d'euros au niveau national, avec une enveloppe spécifique dédiée aux DOM. Il s'agit d'une aide à l'investissement à laquelle sont éligibles toutes les communes de la Guadeloupe. L'objectif principal est de permettre une meilleure prise en compte des productions locales et des produits de qualité, par exemple via la formation du personnel de cuisine ou bien par l'investissement dans du matériel spécifique. L'appel à projet sera diffusé dans le courant du mois de janvier 2021 sur le site de l'Agence de Service et de Paiement (ASP).
- **Mesure 13 - Partenariat État/collectivités au service des PAT** : 77 millions d'euros au niveau national. Cette enveloppe traduit une volonté affichée de soutenir et développer l'outil PAT. Les moyens alloués à chaque région sont relativement importants et constituent une réelle opportunité. Cette mesure est articulée comme indiqué ci-dessous :



Volet A : L'Appel à projet (AAP) national est ouvert du 1^{er} décembre 2020 au 15 janvier 2021. Une seconde session est prévue du 1^{er} mars 2021 au 15 avril 2021. Cet AAP est destiné à soutenir l'émergence de nouveaux PAT en finançant par exemple une partie du diagnostic du système alimentaire, ou bien de l'animation.

Volet B : Une enveloppe territorialisée va permettre la parution d'un AAP régional, géré par la DAAF, au premier trimestre 2021. Cet AAP est destiné aux PAT déjà labellisés ou à leurs partenaires, mais également (spécificité DOM) aux PAT en émergence. L'information sera prochainement accessible sur le site internet de la DAAF.

Présentation des financements du plan France relance portés par l'Agence l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME (Jérôme ROCH, Directeur régional)

Dans le cadre du plan de Relance, un des volets porté par l'ADEME devrait concerner le diagnostic pour les exploitations agricoles (réduction gaz à effet de serre et efficacité énergétique des exploitations). L'ADEME est concernée par le dispositif « tourisme durable » pour lequel elle plaide actuellement en faveur de mesures spécifiques pour les Outre-Mer. Elle a par exemple proposé de pouvoir prendre en charge la mise en relation des restaurants avec les producteurs, pour augmenter la part de production locale dans les achats des restaurants.

Échanges

- **M.MOUSTACHE, du Conseil Régional**, souligne que le Président présentera le 10 décembre 2020 aux élus le plan de relance de la Région. Ce plan comprend un fort volet sur le développement des industries agro-alimentaires (IAA) et sur la transition agroécologique.
- **M. FLOWER** rappelle l'objectif fixé lors de l'accord de Paris d'une baisse de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Il se questionne sur la cohérence entre un tel objectif et le Plan de Mesures annoncé. Il s'agit de savoir si le plan de Relance se fera au prix de la tonne de CO2 évitée le plus faible.
- **Selon le directeur de la DAAF**, favoriser la production et la transformation locales, et donc favoriser les produits de proximité, est une première réponse à cette préoccupation environnementale puisqu'il s'agit là d'un impact direct sur la réduction du CO2.

D'autre part, M. VEDEL rappelle que, comme énoncé par M.ROCH, sur le volet agricole, un dispositif a été ouvert pour accompagner les agriculteurs et les aider à aborder et diagnostiquer leurs émissions carbone.

- **L'ADEME** confirme le rôle des circuits courts dans la diminution des émissions de gaz à effet de serre. L'exercice majeur étant dans un premier temps d'arriver à quantifier ces émissions. M. ROCH souligne le manque de données sur le sujet en Guadeloupe et l'intérêt qu'il y aurait à adapter certains outils hexagonaux au contexte régional.
- En réponse à une question de Mme BOC, sur le type de dépenses éligibles au volet B du plan de relance PAT et sur le délai de mise en œuvre, **M. VEDEL** précise que, dès lors qu'il y a un projet disposant d'un cadre collectif structuré, les investissements de ce projet pourront être accompagnés (ce n'est pas le cas du volet A). Il devra forcément s'agir d'un projet pour l'année 2021, avec un paiement possible jusqu'à fin 2024.)
- **Mme ROSNEL**, de la commune de Baie-Mahault, s'interroge sur la capacité des producteurs aujourd'hui à répondre à l'échéance de 2022. En effet, la loi Egalim fixe un seuil de 50 % de produits de qualité, dont 20 % de produits BIO, pour l'approvisionnement de la restauration collective.
- **M. VEDEL** précise qu'il y aura une disposition spécifique pour l'Outre-Mer. Il rappelle les seuils nationaux. Aujourd'hui, il y a très peu de productions agricoles sous signes de qualité en Guadeloupe. On constate un développement de la production HVE (Haute Valeur environnementale) en fruits et légumes. Il y a un gros enjeu à pouvoir développer des productions de qualité, en particulier sous le logo « RUP » (spécifique aux Régions Ultra-Périphériques de l'Union européenne, telles que la Guadeloupe).
- **IGUAFHOR** informe le comité sur le fait que, au sein de l'interprofession, il y a 4 organisations de producteurs (OP), toutes engagées dans des démarches de qualité. Ces démarches de qualité ne sont pas forcément des démarches reconnues dans les 50 % de produits sous signes de qualité ou BIO demandés par la loi EGALIM pour 2022. Certains agriculteurs sont déjà en HVE. D'autres s'y engagent. Il y a une demande pour que ces démarches soient soutenues par des aides UE. Toutes nos OP savent répondre à des appels d'offre, mais souvent elle se freinent elles-mêmes du fait des délais de paiement trop longs de certaines collectivités. Il faut lever ces freins.
- **J-L. DIMAN (INRAE)** rappelle que les agriculteurs sont des acteurs économiques. Certaines démarches demandent des prises de risque des agriculteurs. Il y a peu de lisibilité sur ces risques. Les agriculteurs sont peu enclins à les prendre. Ils s'interrogent sur leur capacité à vivre d'une activité. Opter pour certaines démarches risquerait de mettre en péril leur activité.
- **Mme SAINT-CIREL** précise que la Région est en cours de construction d'instruments financiers FEADER qui permettront de questionner sur la gestion des risques.
- **M. BOIMOREAU, responsable de l'Association « Dot Soley »**, souligne l'importance qu'il y a à développer une agriculture saine. L'association accompagne depuis 30 ans des agriculteurs dans des démarches de qualité. Il y a des difficultés pour l'accès au foncier. Pour des jeunes agriculteurs ayant pris conscience de la nécessité de l'agro-écologie, il n'y a pas de technicien BIO à la Chambre d'Agriculture (CDA) et un déficit de formation, y compris au lycée ou en CFPPA. Il y

a des difficultés pour financer des démarches innovantes, en l'absence d'accès au FEADER (porteurs de projets trop petits), et pour accéder au relais bancaire pour préfinancer ces mesures.

- **M. JEAN-CHARLES, de la Chambre d'Agriculture**, souligne que, sur le besoin d'accompagnement de l'agriculture BIO, seront présentés dans le prochain COREDEF les programmes d'actions CASDAR pour 2021. Ils incluent une proposition d'embauche d'un technicien en BIO pour accompagner la mutation des systèmes. Reste la question de la connaissance par les producteurs de cette notion de qualité des produits.
- **Mme BELLEMAIN**, directrice adjointe de la DAAF souligne la richesse de ces échanges sur le sujet des PAT, qui illustrent la nécessité d'une approche intégrée et multi-acteurs des systèmes alimentaires. L'identification de synergies est l'une des valeurs ajoutées du CRALIM : la DAAF se tient à disposition pour mettre des acteurs en contact, si nécessaire.

D'ailleurs, l'une des suites de ce CRALIM pourrait être **l'organisation d'un atelier d'échange sur les PAT**, entre acteurs de terrain, sur une demi-journée. Les participants peuvent faire part de leur éventuel intérêt pour une telle rencontre, à la DAAF, après la réunion, par mail.

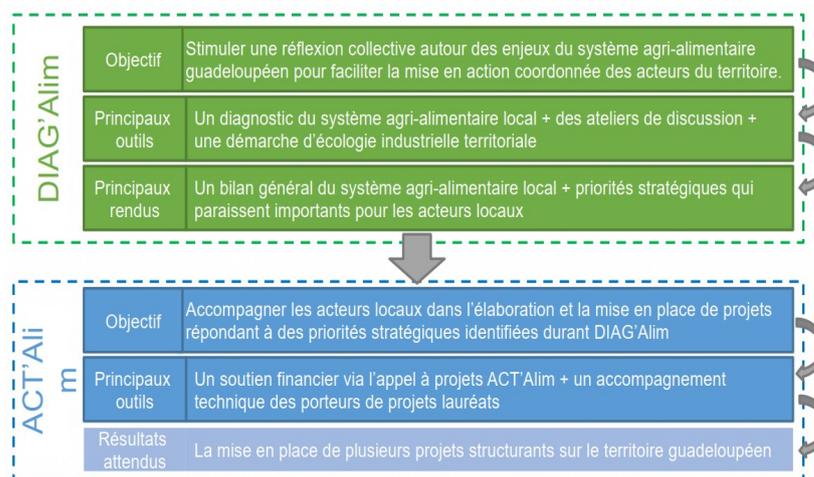
2.4. Points d'information

L'Appel à Projet Act'Alim (Meagann BOULASSY, DEAL, coordinatrice Diag'alim et Act'Alim)

Suite opérationnelle du projet Diag'Alim², l'appel à projet Act'Alim³ est ouvert jusqu'au 20 décembre 2020.

L'objectif de Diag'Alim était de stimuler la réflexion collective autour des enjeux du système alimentaire guadeloupéen. Ce projet, lauréat du CGDD, porté par un consortium d'acteurs étatiques ou non, réunissant l'ADEME, l'ARS, le Conseil départemental, la DAAF, la DEAL et l'Université des Antilles, témoigne de la transversalité de la thématique de l'alimentation durable et de la nécessité de passer à l'action ensemble.

Il s'agissait donc de réaliser un bilan non exhaustif de l'existant et d'y associer une animation territoriale. De ce diagnostic, se voulant phase d'étude et de concertation, des pistes d'améliorations ont été dégagées et l'Appel à projet (AAP) Act'Alim a été mis en place par les différents partenaires.



Lancé début octobre 2020, Act'Alim vise à aider techniquement et financièrement les initiatives favorisant la construction d'un système alimentaire sain et durable.

4 thématiques sont ciblées :

- Cohésion sociale ;
- Éducation à l'alimentation ;
- Économie circulaire ;
- Gouvernance.

L'annonce des lauréats est prévue pour fin février 2021.

² <https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/Le-seminaire-de-DIAG-Alim-s-est>

³ <https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/ACT-Alim-2020-appel-a-projets-pour>

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) - points d'actualité (Lionel Boulon, ARS)

Le PNNS, décliné en région par l'ARS et composé de 59 actions cibles, est un programme complémentaire à celui du PNA, décliné par la DAAF. Ensemble, ces deux programmes forment le Programme National Alimentation Nutrition Santé (PNAN).

Interministériel, avec une collaboration inscrite dans les textes, le 4ème PNNS donne lieu à un travail avec de multiples partenaires dont les EPCI et les porteurs de PAT. Ces derniers pouvant être intimement liés aux Contrats Locaux de Santé (CLS). Le CLS, porté conjointement par une collectivité territoriale et l'ARS, est un outil pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

L'expertise scientifique collective de l'IRD

Afin d'orienter la construction du Volet outre-mer du 4ème PNNS, prévu pour être décliné au premier trimestre 2021, la Direction générale de la santé a mandaté l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour réaliser un état des lieux de la situation nutritionnelle des populations dans les outre-mer.

Dans le cadre de cette expertise collective, il s'agissait d'arriver à avoir une photographie assez précise de la façon dont consomment les différents DOM. Ont donc été étudiés et caractérisés :

- l'état nutritionnel de la population ;
- les pratiques de santé et de modes de vie ;
- les déterminants individuels ;
- l'environnement alimentaire (dont les prix).

Les conclusions de cette étude ont donné lieu à 24 pistes d'amélioration : 18 recommandations et 6 pistes de recherche. L'équipe devrait venir en Guadeloupe afin de présenter les résultats, d'ores et déjà disponible en ligne⁴.

Autres actualités et actions en cours

- ➔ PRALIMAP⁵ : un programme de détection du surpoids et de obésité. Ce programme agit sur l'alimentation et l'activité physique des élèves de 4ème de 3ème de tous les collèges de Guadeloupe. C'est un projet ambitieux, mobilisant plusieurs dizaines d'établissements.
- ➔ NUTRIPOP⁶ : un programme piloté par IREPS, partenaire fort de l'ARS en matière de nutrition, destiné aux enfants et agissant conjointement sur les leviers d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière et adaptée aux besoins des enfants.

4 <https://www.editions.ird.fr/produit/574/9782709927215/Alimentation%20et%20nutrition%20dans%20les%20departements%20et%20regions%20dOutre-merFood%20and%20nutrition%20in%20the%20French%20overseas%20departments%20and%20regions>

5 <https://www.cnam-istna.fr/pralimap-ines-guadeloupe-/pralimap-ines-guadeloupe-1085456.kjsp>

6 <https://ireps.gp.fnes.fr/r/189/nutri-pop/>

Conclusion

M. Le Préfet exprime son vif intérêt pour les présentations et les échanges de ce Comité régional de l'alimentation.

Les PAT sont des projets structurants, globaux, multi-acteurs. Ils portent une très forte ambition, très bien décrite par la CANGT et Morne-à-l'Eau. Ce n'est pas inatteignable, mais l'investissement est important.

Revenant sur la conjoncture et le plan France Relance, M. le Préfet incite les acteurs guadeloupéens à se saisir des opportunités financières et de tous les outils du plan, au service de l'agriculture et de l'alimentation en Guadeloupe.

Il incite les participants à continuer les échanges, sous des formats adaptés. Il faut mutualiser les retours d'expérience et maintenir le réseau actif, au bénéfice de tous.

La prochaine réunion du CRALIM pourrait avoir lieu dans 6 mois, pour entretenir cette dynamique de territoire.

Il remercie l'ensemble des participants et clôt la réunion à 12 h 30.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a series of connected loops and a horizontal line extending to the right.

Annexes

Annexe 3.1 : Invitation au Cralim et liste des invités

Annexe 3.2 : Liste des structures représentées le 3 décembre 2020

Annexe 3.3 : Diaporama présenté lors du CRALIM du 3 décembre 2020



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service de l'Alimentation

Basse-Terre, le 09 novembre 2020

Affaire suivie par Amel MOUHIB
amel.mouhib@agriculture.gouv.fr
Tél. 05 90 99 69 53

Le Préfet de la région Guadeloupe

à

Destinataires in fine

Objet: Invitation au comité régional pour l'alimentation

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du comité régional de l'alimentation (CRALIM) de Guadeloupe, que je présiderai, le **jeudi 3 décembre 2020, de 10h à 12h30**.

Étant donné le contexte sanitaire, cette édition se tiendra sous forme **dématérialisée**. Les modalités de connexion vous seront transmises par courriel ultérieurement.

Le CRALIM, dont le rôle a été réaffirmé par la loi EGAlim de novembre 2018, est une instance de concertation pour la mise en œuvre au niveau régional du Programme National de l'Alimentation (PNA) et a vocation à rassembler les acteurs territoriaux œuvrant en faveur d'une alimentation durable, accessible et de qualité.

Comptant sur votre participation,



Alexandre ROCHATTE

CRALIM - 3 décembre 2020
Ordre du jour

- 09h30 *Ouverture de la « salle de réunion » Zoom **
- 10h00 **Propos introductif**
M. le Préfet de Guadeloupe
- 10h20 **Le Programme National de l'Alimentation (PNA) et les actions financées en Guadeloupe en 2020**
DAAF
- 10h25 **Précarité et aide alimentaire - Actualités**
Banque Alimentaire de Guadeloupe (BAG)
Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS)
-
- 10h40 **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et France Relance : quelles opportunités pour la Guadeloupe ?**
Qu'est-ce qu'un PAT ? (DAAF)
Témoignages de la CANGT et de la commune de Morne-à-l'Eau
Les financements proposés par le plan France Relance (DAAF)
Débat
- 11h35 **Points divers**
L'Appel à Projet Act'Alim
« Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer », les recommandations et conclusions de l'expertise scientifique collective (ARS)
- 12h15 **Conclusion**

** La « salle de réunion » Zoom sera ouverte à partir de 9h30 : les participants sont priés de se connecter entre 9h30 et 9h55, afin de que la réunion se déroule dans les meilleures conditions.*

Comité régional de l'alimentation - 3 décembre 2020
Liste des destinataires - mise à jour 12/11/2020

Services de l'État

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)
Direction de l'action culturelle (DAC)
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)
Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS)
Direction régionale des finances publiques (DRFIP)
Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ)
Rectorat d'académie de la Guadeloupe

Représentants de collectivités locales

Conseil Régional de Guadeloupe
Conseil Départemental de la Guadeloupe
Communauté de Communes de Marie-Galante
Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre
Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre
Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe
Communauté d'agglomération La Riviera du Levant
Communauté d'Agglomération CAP Excellence
Association des Maires de Guadeloupe
Maire des Abymes
Maire de Anse-Bertrand
Maire de Baie-Mahault
Maire de Baillif
Maire de Basse-Terre
Maire de Bouillante
Maire de Capesterre-Belle-Eau
Maire de Capesterre de Marie-Galante
Maire de Deshaies
Maire du Gosier
Maire de Gourbeyre
Maire de Goyave
Maire de Grand-Bourg
Maire de La Désirade
Maire du Lamentin
Maire de Morne-à-l'Eau
Maire du Moule
Maire de Petit-Bourg
Maire de Petit-Canal
Maire de Pointe-à-Pitre
Maire de Pointe-Noire
Maire de Port-Louis
Maire de Sainte-Anne
Maire de Saint-Claude
Maire de Saint-François
Maire de Saint-Louis
Maire de Sainte-Rose
Maire de Terre-de-Bas
Maire de Terre-de-Haut
Maire de Trois-Rivières
Maire de Vieux-Fort
Maire de Vieux-Habitants

Établissements publics et chambres consulaires

Agence régionale de santé (ARS)
Agence l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
Chambre d'Agriculture
Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
INRAE Antilles-Guyane

CIRAD Antilles-Guyane
Université des Antilles
EPLEFPA de Guadeloupe
Lycée hôtelier
Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe (CNFPT)
Caisse des Allocations Familiales (CAF)
Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS)
Centre Hospitalier de Basse-Terre (CHBT)
Office de l'eau
Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe (ORS)

Professionnels - Organisations professionnelles

IGUAVIE
IGUAFLHOR
Institut technique de l'élevage (ITEL)
SAFER de Guadeloupe
SICAPAG
SICACFEL
Les Producteurs de Guadeloupe (LPG)
GDA Eco Bio
MEDEF
Syndicat des bouchers-charcutiers
Fédération des Artisans Boulangers et Pâtisiers de Guadeloupe
Association des apiculteurs de Guadeloupe
Association des Moyennes et Petites Industries de la Guadeloupe
M. le Directeur de Jus de Fruits Caraïbes
M. le Directeur général de Hyper Casino Desmarais
M. le Directeur du Carrefour Destrelland
M. le Directeur de la SARL DATEX
M. le Directeur général de CMA CGM Guadeloupe
M. le Directeur général de SOCREMA

Enseignement agricole privé

Fédération des Maisons Familiales Rurales

Associations

Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)
Banque Alimentaire
Croix Rouge en Guadeloupe
Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur (ADEIC)
Union départementale Confédération Logement et Cadre de Vie (CLCV)
Association des Directeurs et Gestionnaires de la Restauration Collective de Guadeloupe, Délégation de Guadeloupe (AGORES)
Association professionnelle des diététiciens de Guadeloupe
Association Dot Soley
Association Mouvances
Association Bwa Lansan
Association DJAM
Association On Pal Pou Vansé Baie Mahault
Fédération des Associations de Parents d'Élèves de la Guadeloupe
Association CISMAG Marie-Galante
Association AG de lutte contre l'obésité, le surpoids et la sédentarité chez l'enfant
Association des étudiants de médecine (Médik'West Indies)
Association des étudiants de Science Politique
Assofwi
Rotary Club Pointe-à-Pitre Doyen

Personnes qualifiées

M. Franck Garain, anthropologue et sociologue spécialiste de la société guadeloupéenne
M. le Directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques
M. le Directeur du laboratoire Phytobôkaz
Mme la Directrice de Guadeloupe Agriculture Gestion Écologique

Annexe 3.2 : Liste des structures représentées le 3 décembre 2020

Le Comité Régional de l'Alimentation du 3 décembre 2020 a réuni, en visioconférence, 74 participants, représentant en tout 48 structures différentes¹.

Agence l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME	Jerome ROCH
	Marie-Edith VINCENNES
Agence régionale de santé, ARS	Lionel BOULON
	Eloise TAFNA-DANAVIN
	Pauline KANGAMBEGA
Association AG de lutte contre l'obésité, le surpoids et la sédentarité chez l'enfant, AGOSSE	Landy RAZA
Association DJAM	Géraldine LAURENT
Association Dot'Soley	Didier BOIMOREAU
Association Mouvances	Etelle GOUDOU
Association On Pal Pou Vansé	Nadine CHAIBRIANT
Carrefour GBH	Fabrice DE REYNAL
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, CIRAD	Sandrine FREGUIN – GRESH
	Elodie DOREY
Chambre d'Agriculture	Pascal JEAN-CHARLES
Chambre de Commerce et d'Industrie Îles de Guadeloupe	Razane HANNA
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Willy RAMSAMY
Communauté d'Agglomération CAP Excellence	Slane CLOTILDE
	Maryam GUEMBE
Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre, CANGT	Yannick BOC
	Francis TOUMSON
	Mathilde GORZA
	Axelle CARTINOT
	Jean-Marie DERUSSY
Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe, CAGSC	Sandra JUSTINE
Conseil Départemental	Kenjy LADISLAV
Conseil Régional	Benjamin MOUSTACHE
	Myriam SAINT-CIREL
	Catherine COSAQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, DEAL	Meagann BOULASSY
Direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, DAAF	Sylvain VEDEL
	Véronique BELLEMAIN
	Catherine JASSAUD
	Amel MOUHIB
Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, DJSCS	Pascale PEPE
Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse, DTPJJ	Jean Bernard HERTHE

¹ Sur la base de la liste des participants indiquée dans Zoom

Éducation nationale	Gabrielle GUILLAUME
Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, IREPS	Kassandra EMMANUEL
Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE	Philippe WINNICKI
Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, INRAE	Jean -Louis DIMAN
	Valérie ANGEON
Institut technique de l'élevage, ITEL	Olivier CESAR-AUGUSTE
Institut Technique Tropical 2, IT2	Marcus HERY
Interprofession Guadeloupéenne des Fruits et Légumes et de l'Horticulture, IGUAFLHOR	Manuel GERARD
Interprofession Guadeloupéenne de la viande et de l'élevage, IGUAVIE	Elie SHITALOU
Jus de Fruits Caraïbes	Joëlle THIBAUDIER
Commune de Baie-Mahault	Marie-Josée GENEVIEVE
	Ericka ROSNEL
Commune de Baillif	Marie-Line SALNOT
Commune de Basse-Terre	Harold FARIAL
Commune de Gourbeyre	Nicole ERDAN
Commune de Goyave	Cynthia CHAPOULIE
Commune du Gosier	Sabrina SALMIER
Commune du Moule	Francette TERRINE
	Tessa GRACIAN
Commune des Abymes	Eliane GUIOUGOU
	Pauline GAYDU
Commune de Morne-à-l'Eau	Dany MALAHEL – MEYNARD
	Linda DOCAN
	Lucette CHAULET
Commune de Pointe-à-Pitre	Bessie LEBORGNE-MONTANTIN
Commune de Port-Louis	Christelle FOUCAN-BARBE
Commune de Sainte-Anne	Dalila MARIE-JOSEPH
	Georges NARDIN
Mouvement des entreprises de France, MEDEF	Fabrice DE REYNAL
Office de l'eau	Marie-Elise DONGAL
SICACFEL, organisation de producteurs	Gael NICOLAS
Syndicat artisans bouchers-charcutiers et des métiers de la viande	
Union départementale Confédération Logement et Cadre de Vie, CLCV	Janmari FLOWER
Université des Antilles	Génica LAWRENCE
	Guylène AURORE



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la Guadeloupe**



COMITÉ RÉGIONAL POUR L'ALIMENTATION

Jeudi 3 décembre 2020

ORDRE DU JOUR

1. Le Programme national de l'alimentation (PNA) et les actions financées en 2020

2. Précarité et aide alimentaire - Actualités

3. Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et plan France Relance : quelles opportunités pour la Guadeloupe ?

- a. Qu'est-ce qu'un PAT ?
- b. Témoignages
- c. Les financements du plan France Relance

4. Points divers

- a. L'appel à Projet Act'alim
- b. « Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer », l'expertise scientifique collective (ARS)
- c. Autres

PROPOS INTRODUCTIFS

M. Alexandre ROCHATTE – Préfet de Guadeloupe

LE PROGRAMME NATIONAL DE L'ALIMENTATION

Le PNA et les actions financées en Guadeloupe en 2020

Le Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition - PNAN



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Période 2019-2023

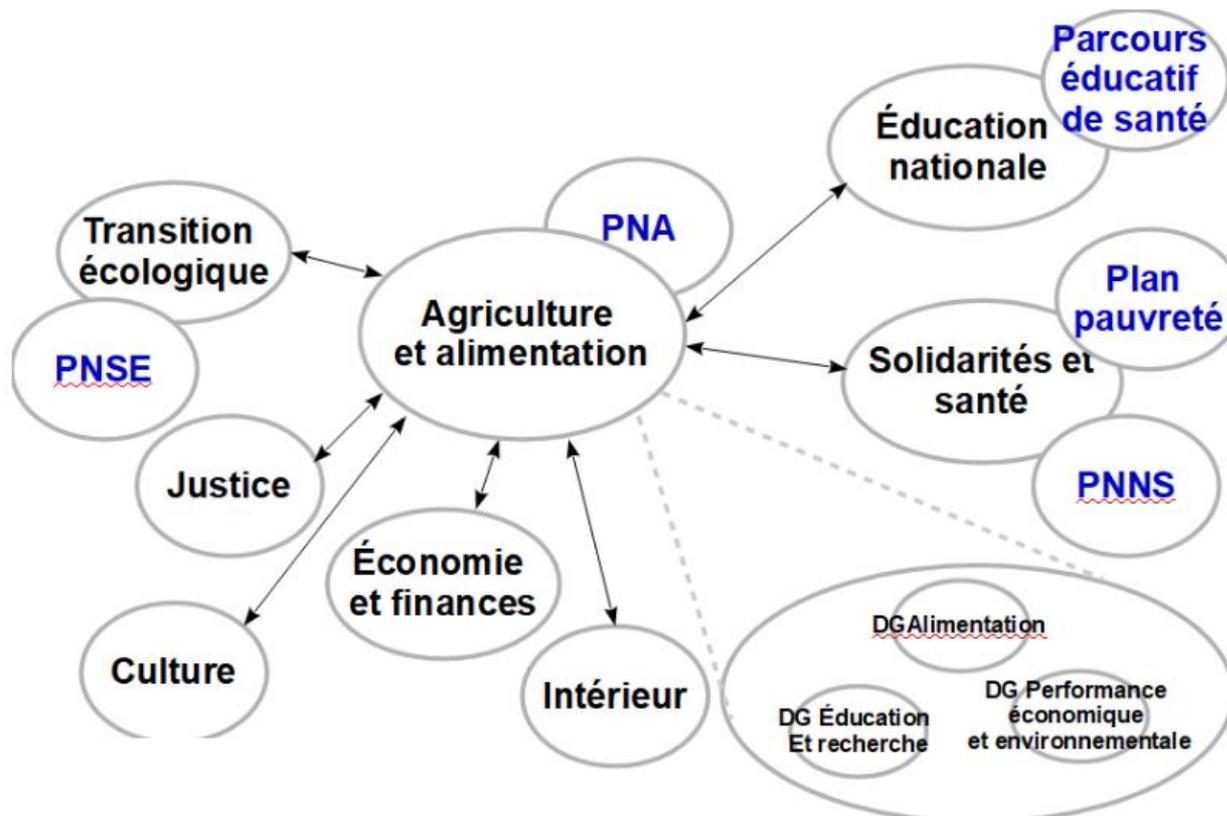
Le PNA, principal outil de mise en œuvre de la politique de l'alimentation

Finalités de la politique de l'alimentation

- « assurer à la population l'**accès** à une alimentation
- **sûre, saine, diversifiée**, de bonne qualité et en **quantité suffisante**,
 - produite dans des conditions **économiquement et socialement acceptables** par tous,
 - favorisant l'emploi, la protection de l'**environnement** et des paysages
 - et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique »

Article L1, du CRPM.

Une politique fortement interministérielle



Le Programme National de l'Alimentation – PNA

3 AXES THÉMATIQUES



DELEGATION TERRITORIALE DE LA GUADELOUPE



Le Programme National de l'Alimentation – PNA

3 AXES THÉMATIQUES



2 AXES TRANSVERSAUX



PRÉCARITÉ ET AIDE ALIMENTAIRE

Pascale PÊPE – Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

CRALIM DU 3 DÉCEMBRE

Point sur la distribution de l'aide
alimentaire en Guadeloupe

Pascale PÊPE - Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion
Sociale (DJSCS) - Inspectrice en charge de l'aide alimentaire

L'A.A. mis en avant par la crise sanitaire

- ▣ Une ↗ de 488 % de l'enveloppe DJSCS consacrée à l'aide alimentaire
- ▣ Des structures de distribution de plus en plus nombreuses
- ▣ Un volume de denrées distribuées en très forte augmentation

Les structures distributrices

- ▣ Le réseau habituel
 - 1 Banque Alimentaire (FFBA)
 - 8 Epiceries solidaires
 - 22 Associations habilitées
 - 17 CCAS partenaires
- ▣ Un réseau élargi du fait de la crise sanitaire
 - 21 points de distribution supplémentaires
 - ▣ 10 Etablissements pour personnes handicapées
 - ▣ 1 CCAS
 - ▣ 10 associations

Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire

- ▣ Comité national : créé le 08 sept 2020

- ▣ Objectifs :
 - Créer un espace de dialogue durable entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire
 - Dresser un état des lieux partagé
 - Faire le retour d'expérience de la crise Covid-19
 - Structurer durablement la coordination des acteurs

Comité régional de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire

- ▣ Comité régional : Mis en place le 18 nov 2020

- ▣ Objectifs :
 - Créer un espace de dialogue durable entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire
 - Dresser un état des lieux partagé
 - Faire le retour d'expérience de la crise Covid-19

Comité régional ...

- ▣ Il doit permettre une meilleure connaissance des acteurs de la distribution de l'aide alimentaire sur le territoire.
- ▣ Il doit être un levier afin de faciliter le fonctionnement des structures et pallier aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer.
- ▣ L'ensemble de ses interventions devront avoir pour but de développer une aide alimentaire soucieuse de l'autonomie des personnes, de l'environnement et de la qualité de l'alimentation.

Les habilitations

- ▣ A quoi ça sert ?
- ▣ Qui peut être habilité ?
- ▣ Que faut-il faire pour être habilité ?
- ▣ Quand aura lieu la prochaine campagne d'habilitation ?

A quoi ça sert l'habilitation ? Qui peut être habilitéé ?

- ▣ Art L.266-2 du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles)

« Seules des personnes morales de droit public ou des personnes morales de droit privé habilitées par l'autorité administrative peuvent recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire. »

Que faut-il faire pour être habilitéé ?

- ▣ Une campagne annuelle est organisée, un appel à projet est lancé par la DJSCS.
- ▣ Les dossiers reçus sont instruits par la DJSCS.
- ▣ Une visite est effectuée sur site.
- ▣ Une commission composée de la DJSCS, de la DAAF, du CD et de la BAG propose une liste des structures à habiliter.
- ▣ Le représentant de l'Etat décide des habilitations données.

Quand aura lieu la prochaine campagne d'habilitation ?

- ▣ La crise sanitaire n'ayant pas permis d'organiser la campagne annuelle en 2020, cette dernière sera lancée au cours du 1^{er} trimestre 2021.
- ▣ Les nouvelles habilitations pourront donc être données au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX & FRANCE RELANCE

Quelles opportunités pour la Guadeloupe ?



QU'EST-CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?



Le PAT : un outil

⇒ pour accompagner les **acteurs** du **territoire**
⇒ dans la **transition** vers des **systèmes** agricoles
et alimentaires plus **durables**

« rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'**agriculture sur les territoires** et la **qualité de l'alimentation** »
Article L. 1-III, du CRPM

« favoriser le **développement local** et **durable** de l'agriculture et de l'alimentation » *RnPat*

Une méthode en trois étapes

1/ Diagnostic partagé du système alimentaire du territoire

- identifier les **acteurs** du territoire
- mieux comprendre les **dynamiques** en place
- identifier les **problématiques** locales

2/ Cadrage stratégique et opérationnel co-porté par les acteurs du territoire

- « vers quel modèle de système alimentaire avons-nous envie de nous orienter ? »
- réaliser un **plan d'action contractuel**

3/ Stimuler la réalisation de projets multi-acteurs et multi-sectoriels

A l'échelle du territoire c'est :

→ un ancrage territorial fort

**Sur la base d'un
diagnostic partagé :
s'adapter aux
problématiques locales**



Quels partenaires ?



→ un ancrage territorial fort

→ **multi-partenarial**

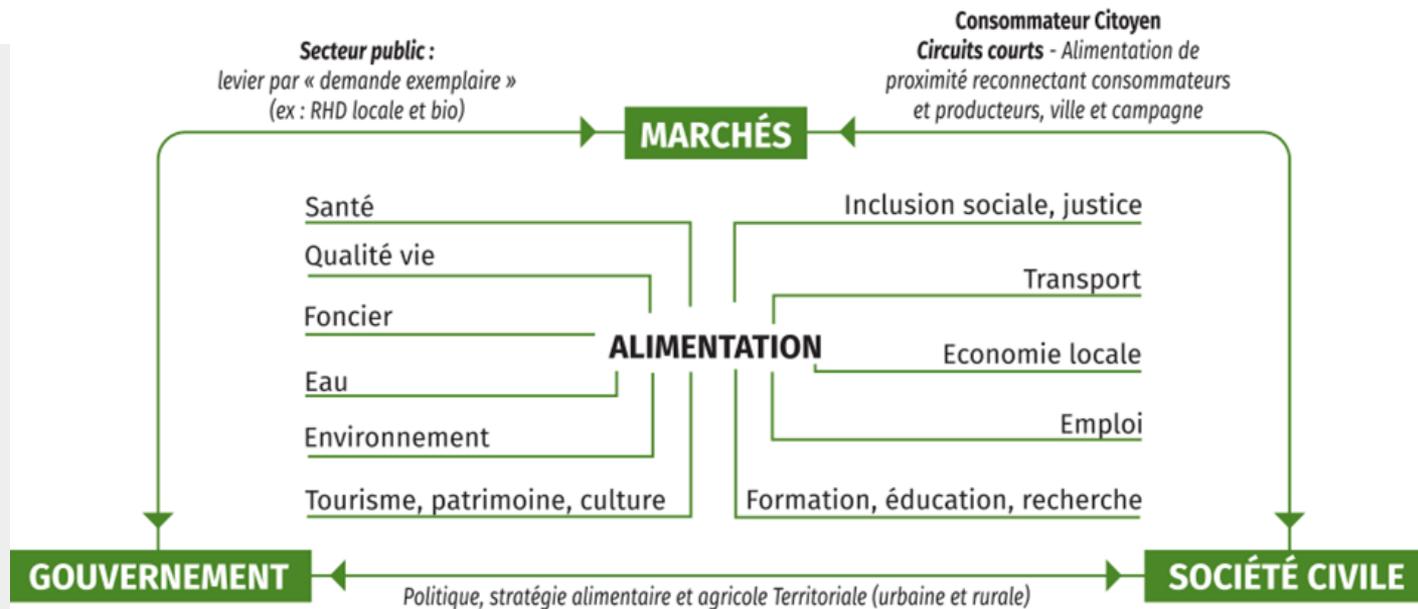
Une démarche participative, volontaire, co-construite

→ un ancrage territorial fort

→ multi-partenarial

→ **multi-dimensionnel**

Un outil transversal



WISKERKE J. , 2009, adapté du Modèle territorial intégré de gouvernance alimentaire

Les outils disponibles

1/ Accompagnement technique :

- Réseaux : RnPAT/Terres en villes, IUFN, Régions de France
- Services déconcentrés des ministères (DAAF, DEAL)
- Recherche et enseignement : INRA - CIRAD - Université des Antilles

2/ Sources de financement

- Appel à projets annuel du Programme National pour l'Alimentation (à paraître en décembre 2020)
- Programmes européens (LEADER, FEADER), Région
- Volets PAT du plan France Relance (*présenté ci-après*)
- autres sources de financement privées ou publiques

TÉMOIGNAGES

Yannick BOC – Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre



PRÉFIGURATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIALISÉ DU NORD GRANDE-TERRE « LIZINSANTRAL » - ACRONYME PARTAGE - LIZINSANTRAL

CRALIM du 3/12/2020

Visio-conférence



**PRÉFET
DE LA
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNION EUROPÉENNE
Projet bénéficiaire
du Fonds européen
de développement régional



REGION
GUADELOUPE



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**TERRITOIRES
EN ACTION**

INRAE

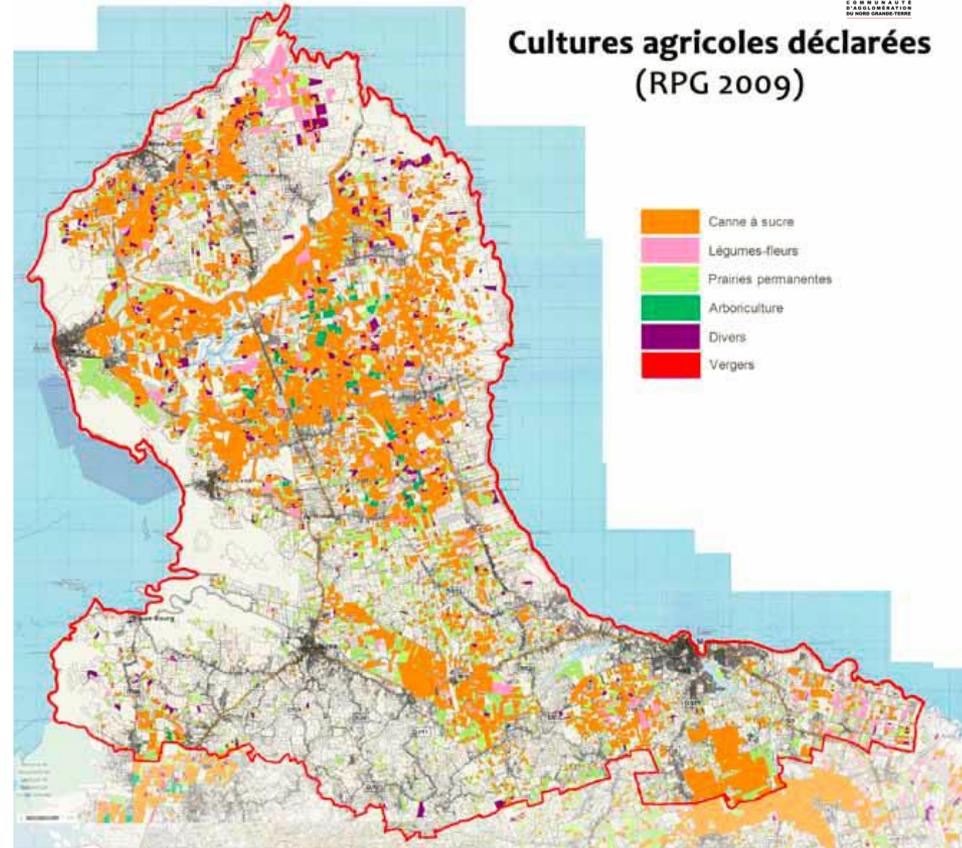
la science pour la vie, l'humain, la terre

Un territoire rural

- 5 communes : 324,5 km²
- 58 344 habitants, densité de 180 à 248 hab/km²)
- 13 043 ha de SAU, 40% de la SAU de la Guadeloupe
- 2021 exploitants, dont 24 GFA, 6221 ha protégés
- 9,4% des emplois dans le secteur agricole



**Cultures agricoles déclarées
(RPG 2009)**



Un territoire solidaire d'innovation sociale et culturelle

Un territoire agro-économique

Un territoire géré durablement

Un territoire attractif

4 ambitions



STRUCTURER ET DEVELOPPER LES FILIERES DE PRODUCTION



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES



Favoriser le développement des pratiques agricoles agroécologique, vers des démarches de certification (BIO, et autres)



Partenariat CANGT/INRA/Chambre d'Agriculture/Légumes de France

Le SAT LIZINSANTRAL



Des organisations de producteurs
Des associations de producteurs

TRANSFORMER



ATAA



SENSIBILISER

Intervention d'éducation alimentaire dans les écoles et auprès des associations de parents d'élèves

Un Groupement de Recherche et d'Innovation Culinaire avec les cuisiniers des Caisse des Ecoles (GRIG)



www.shutterstock.com • 149465863



VALORISER

Une plateforme mobile d'agro-transformation multifonction (MOBILAG) – une unité de traitement des co-produits Partenariat CANGT/INRA

Objectifs recherchés

- Mieux formaliser et préciser la stratégie alimentaire de la CANGT,
- Favoriser l'organisation de la production agricole et de l'agro transformation au Nord Grande-Terre ;
- Créer des espaces d'échanges entre les acteurs et usagers du système alimentaire ;
- Renforcer l'ancrage territorial des modes alimentaires par une alimentation locale, de qualité et de proximité à l'ensemble des pensionnaires des cantines du territoire
- Favoriser la réduction du gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires, conformément à une démarche de cantine responsable ;
- Favoriser l'innovation auprès de porteurs de projet du territoire
- Garantir l'accès à une alimentation saine à tous



Lauréat de l'AAP du PNA sur la thématique d'émergence des PAT avec le projet PArTaGe-Lisinsantral

- Il s'inscrit dans le principe d'une restauration collective responsable
- Finaliser et partager les diagnostic territorial
- Coconstruire un plan d'action avec l'ensemble des acteurs
- Initier le déploiement et le suivi du plan d'actions , conformément au pas de temps d'ouverture de l'ATAA en veillant à établir et appliquer une méthode d'évaluation qui respecte une volonté d'amélioration continue d'innovation et de durabilité du projet



Planning – moyens et gouvernance



Cadrage
administratif
(sep-déc
2020)

Finalisation du
diagnostic territorial
partagé
(janv à juin 2021)

Co-construction
du plan d'action
(juin à déc
2021)

Mise en œuvre
et évaluation en
amont et en aval
de l'ATAA
(années 2022)

Recrutement d'un VSC
Encadrement technique
et scientifique de l'INRAE
Coordination CANGT

Un COPIL
Un COMOP
+ les instances de
gouvernance de l'EPCI

PDF prévisionnel:
Cout total : 203017 €
DAAF (PNA) : 50000 €
INRAE : 53313€
FEDER : 91358€
CANGT : 8346€



TÉMOIGNAGES

Dany MEYNARD – Caisse des écoles de Morne-à-l'Eau





PROGRAMME NATIONAL POUR
L'ALIMENTATION
NOTRE MODÈLE
ADEL'AVENIR

CRALIM
3 décembre 2020



MORNE-A-L'EAU

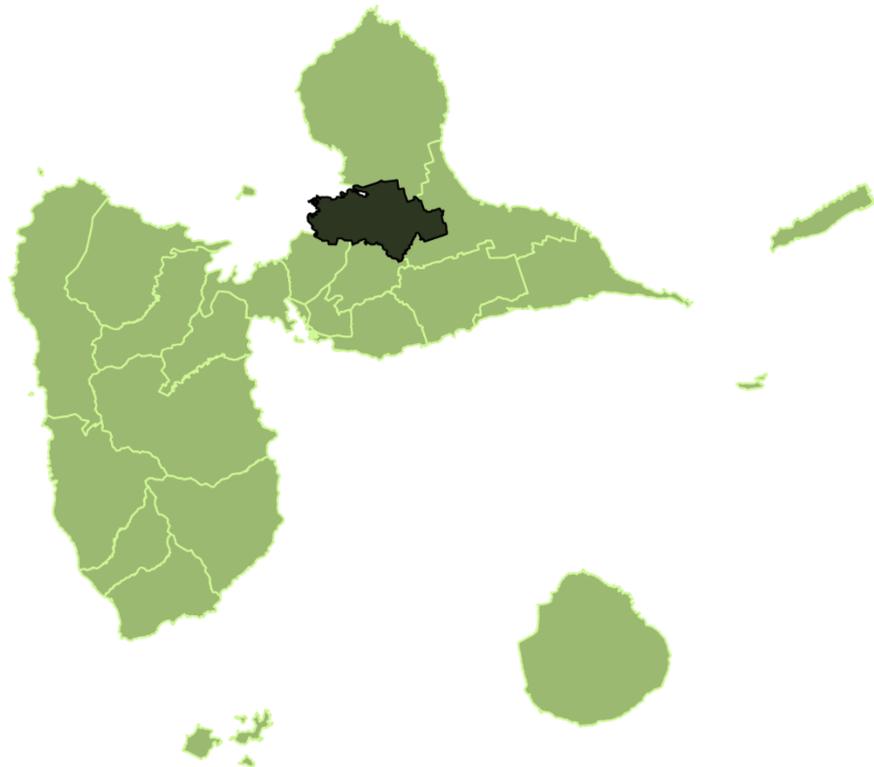
vers une

ALIMENTATION

DURABLE

inclusive

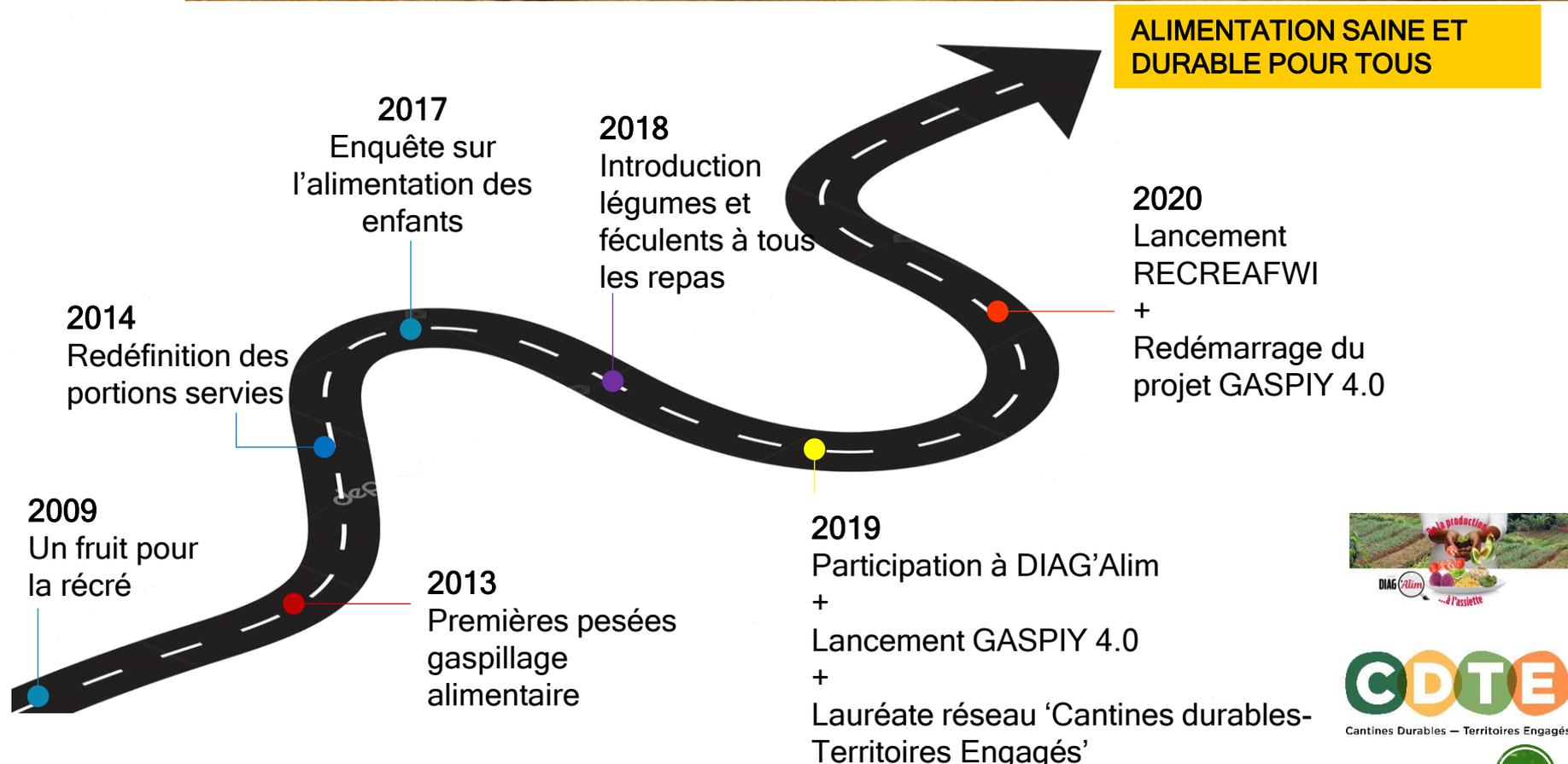
Présentation de la ville



- 17 687 habitants
- 62 km² dont 35 km² de surface agricole
- Territoire de biodiversité
- Territoire de la CANGT
- Des distinctions et labels :
 - Meilleure petite ville pour la biodiversité
 - Agenda 21 local France
 - TEPCV
 - Cœur de Grippon – label 2 de l'écoquartier

La transition alimentaire

ALIMENTATION SAIN ET DURABLE POUR TOUS



2009
Un fruit pour la récré

2014
Redéfinition des portions servies

2017
Enquête sur l'alimentation des enfants

2013
Premières pesées gaspillage alimentaire

2018
Introduction légumes et féculents à tous les repas

2019
Participation à DIAG'Alim + Lancement GASPIY 4.0 + Lauréate réseau 'Cantines durables-Territoires Engagés'

2020
Lancement RECREAFWI + Redémarrage du projet GASPIY 4.0



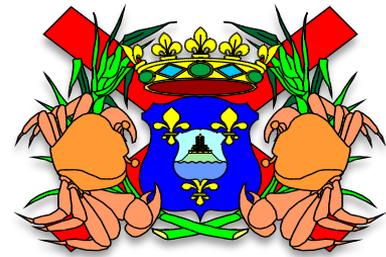


PROGRAMME NATIONAL POUR
L'ALIMENTATION
NOTRE MODELE
ADEL'AVENIR

DIRECTION
DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

CRALIM

3 décembre 2020



Les projets en cours dans le cadre du PNA

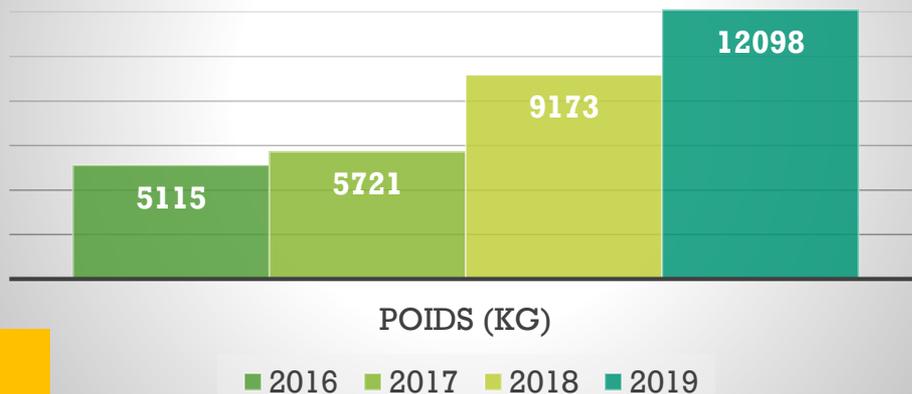
Repas végétariens et valorisation du local

**LE MARDI C'EST VEGETARIEN
A MORNE-A-L'EAU !!!**



**VALORISATION DE LA
PRODUCTION LOCALE**

Approvisionnement en produits locaux



Programme de distribution de fruits



Animation mensuelle



OBJECTIFS

- Servir des fruits locaux et de saison à la récréation du matin
- Réduire la densité de la collation matinale

DISTRIBUTION DE FRUITS POUR LA RECREATION
DU MATIN 2 FOIS PAR SEMAINE

Lutte contre le gaspillage alimentaire



-Formations
-Présentation des plats



-Formations
-Accompagnement à table
-Ateliers sensoriels



-Convention avec l' Education National
-Accompagnement des animateurs



-Formations
-Nouvelles techniques culinaires



-Défi famille
-Cafés pédagogiques

OBJECTIFS

- Professionnalisation des agents
- Développement d'outils pédagogiques
- Amélioration des comportements alimentaires

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
À TRAVERS L'ÉDUCATION AU GOÛT



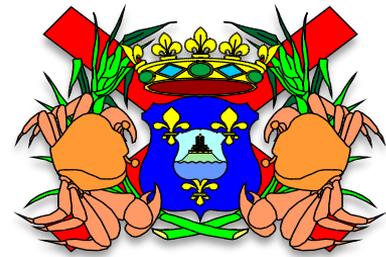


PROGRAMME NATIONAL POUR
L'ALIMENTATION
NOTRE MODÈLE
ADEL'AVENIR

DIRECTION
DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

CRALIM

3 décembre 2020



Vers un PAT...



**Cantines
durables —
Territoires
engagés**

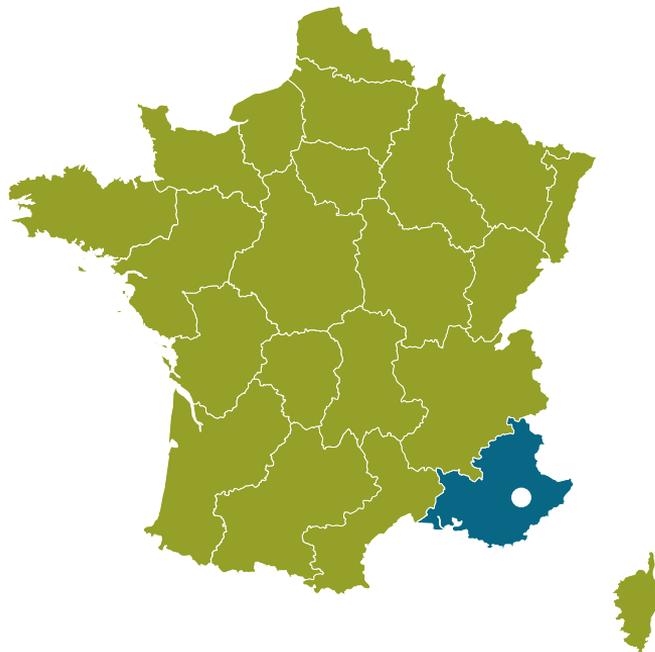


Cantines Durables — Territoires Engagés

- Août 2019
- Réseau CDTE : 30 candidatures
- Mouans-Sartoux
- 9 villes de France dont **Morne-à-l'eau est la seule ville d'outre-mer**
- Accompagnement sur 2 ans pour monter un Projet Alimentaire Territorial

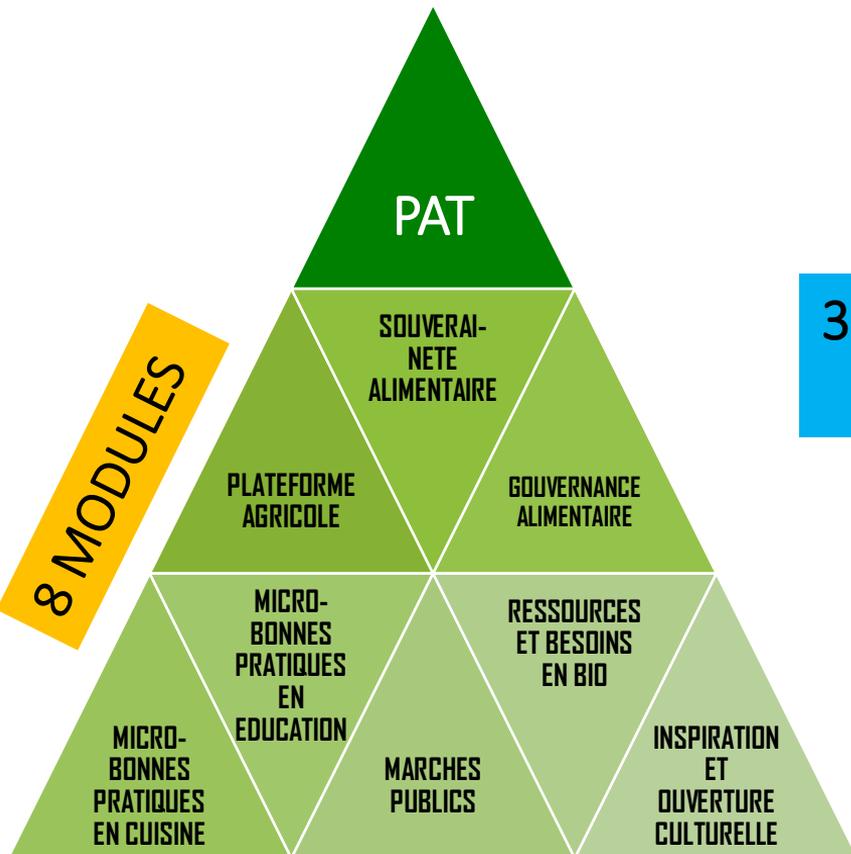


Présentation du chef de file



- Mouans-Sartoux : ville de 10000 habitants avec 1000 repas dans 3 cuisines
- 100% bio depuis janvier 2012
- Légumes issus de la régie agricole
- 147g à 32g par assiette : - 80%

La méthodologie de transfert



3 PHASES DE TRAVAIL

Temps forts

Réunion de lancement

Webinaires

4 au 8 janvier 2021

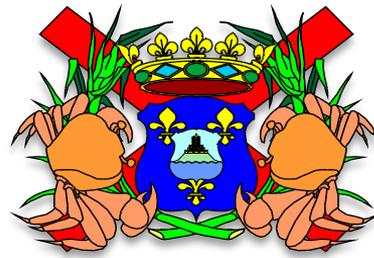
Visites bilatérales

Réunion mi-parcours

Dissémination

CDTE
Cantines Durables – Territoires Engagés





PROGRAMME NATIONAL POUR
L'ALIMENTATION
NOTRE MODÈLE
ADEL AVENIR

CRALIM

3 décembre 2020



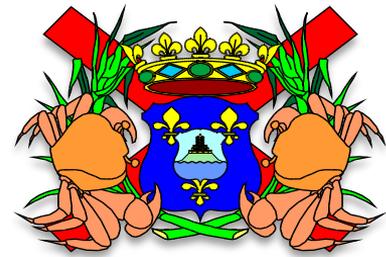
« MORNE-A-L'EAU doit être sur les rails du développement durable, économique, social et culturel pour un futur harmonieux »



PROGRAMME NATIONAL POUR
L'ALIMENTATION
NOTRE MODELE
ADEL'AVENIR

CRALIM

3 décembre 2020



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

LE PLAN FRANCE RELANCE

Direction de l'Alimentation, de l'agriculture et de la forêt



1,2 Md€ pour la « transition agricole, alimentation et forêt »

3 Priorités	5 Axes	27 Mesures	Montant (M€)		
Reconquérir notre souveraineté alimentaire	Bâtir notre souveraineté en protéines végétales Moderniser, assurer la sécurité sanitaire et bien-être animal de nos filières animales	1 Plan protéines végétales	100		
		2 Plan de modernisation des abattoirs	130		
		3 Pacte « bio-sécurité – bien-être animal » en élevage	100		
		4 Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie	20		
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français	Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous	5 Programme « Plantons des haies ! »	50		
		6 Bon « bilan carbone »	10		
		7 Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	50		
		8 Renforcement du Fonds Avenir Bio	10		
		9 Appui aux organisations de producteurs	4		
		10 Crédit d'impôt pour la certification HVE	76		
		11 Initiative « Jardins partagés »	30		
		12 Alimentation locale et solidaire	30		
		13 Partenariat État/collectivité au service des projets d'Alimentation Territoriaux (amplification)	80		
		14 Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes	50		
		15 Campagne grand public sur les métiers de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la forêt	10		
		Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique	Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique	16 Prime à la conversion des agroéquipements	135
				17 Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques	100
				18 Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle	15
		Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique	Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer	19 Renouveau forestier	150
20 Soutien à la filière bois aval	20				
21 Aides filière graines et plants	3				
22 Développement de la couverture LiDAR	22				

Les mesures « Alimentation » de France Relance

Axes	27 Mesures	Montant (M€)	
Bâtir notre souveraineté en protéines végétales	1 Plan protéines végétales	100	
	Moderniser, assurer la sécurité sanitaire et bien-être animal de nos filières animales	2 Plan de modernisation des abattoirs	130
		3 Pacte « bio-sécurité – bien-être animal » en élevage	100
		4 Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie	20
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous	5 Programme « Plantons des haies ! »	50	
	6 Bon « bilan carbone »	10	
	7 Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	50	
	8 Renforcement du Fonds Avenir Bio	10	
	9 Appui aux organisations de producteurs	4	
	10 Crédit d'impôt pour la certification HVE	76	
	11 Initiative « Jardins partagés »	30	
	12 Alimentation locale et solidaire	30	
	13 Partenariat État/collectivité au service des projets d'Alimentation Territoriaux (amplification)	80	
	14 Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes	50	
Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique	15 Campagne grand public sur les métiers de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la forêt	10	
	16 Prime à la conversion des agroéquipements	135	
	17 Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques	100	
Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer	18 Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle	15	
	19 Renouvellement forestier	150	
	20 Soutien à la filière bois aval	20	
	21 Aides filière graines et plants	3	
	22 Développement de la couverture LiDAR	22	

PAT

Un partenariat Etat/collectivités au service des PAT

Objectifs

Soutenir le développement des PAT pour **faire des territoires des moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre et locale** :

- En rapprochant les producteurs, les transformateurs, les consommateurs et tous les acteurs de l'alimentation
- En changeant les pratiques agricoles et alimentaires, notamment via le développement de circuits courts et le recours aux produits locaux.

Une attention particulière sera portée à la facilitation ou l'amplification de PAT impliqués dans le développement des produits de la filière protéine végétales

80 M€

Guichet
national

4 % Volet A – Nouveaux PAT émergents : 3M€

Guichet
territorialisé

96 % Volet B – PAT déjà engagés : 77M€

- ⇒ PAT labellisés
- ⇒ PAT en cours de labellisation
- ⇒ **actions pouvant contribuer à la mise en place de PAT (spécificités DOM)**

Appel à projet national
AAP PNA

Appel à candidature régional,
Logique de guichet

**Consommation
indicative Outre-mer** 7,5 % de l'allocation territoriale : Part indicative
pour le volet B

POINTS DIVERS

L'appel à projet Act'Alim

Les recommandations et conclusions de l'expertise scientifique collective

Le Programme National Nutrition Santé - PNNS

L'APPEL A PROJET ACT'ALIM

Meagann BOULASSY – Coordinatrice Diag'Alim et Act'Alim



DIAG'Alim

Objectif	Stimuler une réflexion collective autour des enjeux du système agri-alimentaire guadeloupéen pour faciliter la mise en action coordonnée des acteurs du territoire.
Principaux outils	Un diagnostic du système agri-alimentaire local + des ateliers de discussion + une démarche d'écologie industrielle territoriale
Principaux rendus	Un bilan général du système agri-alimentaire local + priorités stratégiques qui paraissent importants pour les acteurs locaux



ACT'Alim

Objectif	Accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en place de projets répondant à des priorités stratégiques identifiées durant DIAG'Alim
Principaux outils	Un soutien financier via l'appel à projets ACT'Alim + un accompagnement technique des porteurs de projets lauréats
Résultats attendus	La mise en place de plusieurs projets structurants sur le territoire guadeloupéen

Appel à projet ACT 'Alim' 2020



4 THÉMATIQUES

Cohésion sociale / Education alimentaire Economie circulaire / Gouvernance

Conditions d'éligibilité :

- Projets à but non lucratifs, projets citoyens
- Organismes publics et privés (association, collectivité, entreprise, établissement, etc.)

Financement :

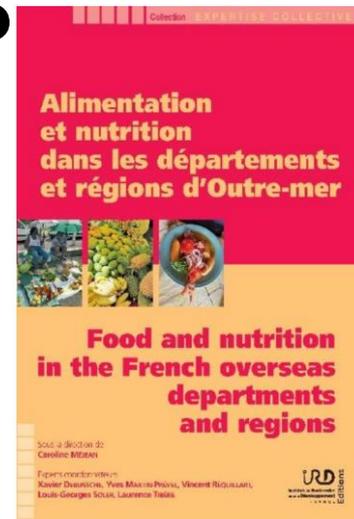
- Le taux d'aide maximum est de 70 %- 100 % selon le type d'opérations dans la limite de 12000€

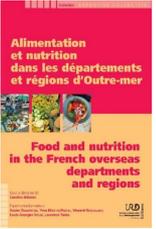
Dates	Étapes
09 octobre 2020	Publication de l'appel à projets
20 décembre 2020	Clôture du dépôt des dossiers
Décembre 2020 – fin janvier 2021	Réunion du jury pour la sélection des projets lauréats
Fin février 2021	Notification des lauréats par la DEAL et conventionnement
Mars – novembre 2021	Accompagnement technique des projets

« ALIMENTATION ET NUTRITION DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER »

Les recommandations et conclusions de l'expertise scientifique
collective

Lionel BOULON – Agence Régionale de la Santé



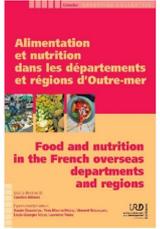


Expertise scientifique collective

Alimentation et nutrition dans les Outre-mer
français

L.BOULON

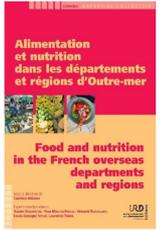
Objectifs et recommandations



DGS a confié à l'IRD la réalisation d'une expertise scientifique collective sur l'état nutritionnel et l'alimentation des populations ultramarines pour mieux décliner le PNNS4 dans les Outre-mer

- Décrire l'état nutritionnel de la population
- Décrire les pratique de santé et les modes de vie
- Déterminants individuels
- L'environnement alimentaire

Résultats



- **Recommandations : 18 priorités d'actions et 6 pistes de recherche**
- **Améliorer l'état nutritionnel**
- **Réduire les inégalités sociales de nutrition - Actions sur les populations vulnérables :**
 - femmes, cheffes de famille monoparentales, enfants les plus précaires
 - Plan Pauvreté GT accès à l'alimentation (contexte crise sanitaire)
- **Actions sur l'environnement (physique et alimentaire) :**
 - Leviers
 - Pistes d'actions
 - Ciblage (R14)
 - Réduire contraintes budgétaires (R15)
- **Interventions innovantes, ciblées, multi-composantes (R16 à 18)**
 - Environnement alimentaire (R1 à 7)
 - Environnement physique (R8 à 10)
 - Environnement de soins (R11 à 13)

Dossiers PNAN commun ARS -DAAF

- Tableau de suivi des actions pilote
- Enquête loi sucre
- PRALIMAP
- NUTRIPOP (IREPS)

ÉCHANGES

CONCLUSION